



Fracture tassement de D8 avec ostéoporose

Par **mollusque**, le **16/03/2016** à **07:28**

Bonjour,

le 25 février dernier on m'a décelé une fracture tassement Vertèbre D8 et ostéoporose de la structure osseuse.

Mon médecin traitant m'a mis en arrêt maladie pour un moi.

Mon employeur voudrais qu'au terme de mon arrêt d'un moi, je passe une visite à la médecine du travail afin de me déclarer inapte pour me licencié.

Mes questions sont

combien de temps est-il nécessaire pour soigner ma pathologie?

mon médecin traitant me ferra-t-il un certificat de reprise si je ne suis pas soigner?

si le délai de guérison est au delà de 1 moi est t-il préférable de le respecter?

Merci